



26 JANVIER 2021

> 08 FEVRIER 2021



Covid-19 : les centres de vaccination sont prêts



Tout est prêt pour le lancement de deux centres de vaccination contre la Covid-19, voire trois, sur le territoire de la communauté de communes Moselle et Madon. Ce lancement ne se fera toutefois que lorsque le nombre de vaccins et leur disponibilité seront connus.

En préambule du conseil communautaire qui s'est tenu dans la salle polyvalente de Sexey-aux-Forges, le président de la communauté de communes Moselle et Madon Filipe Pinho a souhaité informer les élus sur la mise en place de centres de vaccinations sur le territoire.

Deux centres voire trois pour mailler le territoire

Ceux-ci seront mis en place au centre culturel Jean-l'Hôte de Neuves-Maisons, à la Maison du temps libre de Richardménil et pourraient être opérationnels à partir de cette semaine sous condition de disponibilité de vaccins. Un **troisième** centre de vaccination pourrait être mis en place à Sexey-aux-Forges afin d'avoir un maillage du territoire au plus proche des habitants.

Plusieurs fois dans la présentation, Filipe Pinho a souligné que cette stratégie pouvait être modifiée en fonction des décisions gouvernementales.

Les réseaux de pharmacies sollicités

Pour autant, il a affirmé que la communauté de communes de Moselle et Madon était prête et pouvait être opérationnelle en quelques heures. Toute l'infrastructure, que ce soient les box, les brancards, le stockage ainsi que le personnel de santé seront organisés afin que les vaccinations se passent dans les meilleures conditions.

Sur ce point, il a voulu remercier les réseaux de pharmacies et en particulier l'établissement Vallata qui a accepté de stocker les vaccins pendant la durée de l'opération.

Trois mille personnes de plus de 75 ans

Le dispositif vise les personnes de plus de 75 ans, ce qui correspond à environ 3 000 personnes sur le territoire.

Le système fonctionnera uniquement sur rendez-vous en passant par la plateforme doctolib.

Afin de toucher les personnes isolées et de les aider à faire les démarches, les centres d'action sociale des communes seront mis à contribution.

Le président a souligné en conclusion que le lancement officiel du centre de vaccination ne se ferait qu'une fois que le nombre de vaccins et leur disponibilité seraient connus.

Goûter philo ce mercredi



La philo, ce n'est pas que pour les grands !

Les écoles de la commune, en partenariat avec la Filoche, organisent ce mercredi 3 février à 15 h, un goûter philo avec les enfants à partir de 6 ans. Ces activités se dérouleront à la bibliothèque et dans la salle des sports, COVID oblige.

Ce débat philo aura pour thème : « Apprendre aux enfants à développer une pensée critique, attentive et bienveillante ». Être une fille ou un garçon, c'est pareil ? Une rencontre en lien avec l'exposition « le Zizi des mots »

Inscriptions rapides, au secrétariat de mairie, 8 grande rue, contacts mairie.mereville@orange.fr 03 83 47 23 53



COMMUNES

CCMM

La signalisation et les marquages au sol seront revus

Lors du dernier conseil municipal, les élus ont délibéré sur les points suivants.

Acceptation de l'indemnité de réparation concernant le plafond du hall d'entrée de la mairie. L'entreprise a fait les travaux nécessaires pour un montant de 600€ et l'assurance rembourse sur un forfait de 900€.

Autorisation de signer la convention avec MMD 54 (Meurthe-et-Moselle Développement). Une équipe de spécialistes est mise à disposition pour apporter une assistance administrative, financière et technique ainsi qu'un accompagnement sur des projets de travaux et sur les chantiers.

Réfection des ruelles du vergeron et du bac. Les élus ont demandé une subvention au titre de la DETR 2021 (dotation d'équipement des territoires ruraux). A été ajoutée la réfection du mur droit intérieur et extérieur de l'église. La subvention pour les travaux des trottoirs rue de Flavigny a été refusée en 2020, elle sera de nouveau étudiée en 2021.

Renoncement à l'unanimité de la vente de la parcelle AH709 rue de Toul. En effet, le terrain serait vendu 1200€ mais il faut faire une étude géotechnique qui a un coût de 1500€.

Questions diverses : un point a été fait sur la signalisation. Il faut refaire les marquages des passages piétons, les zébra, rajouter ou retirer des panneaux... Tout va être à nouveau étudié

Les élus ont voté contre le déplacement de la boîte à lettres et validé l'achat de 4 tables et 36 chaises (facture partagée avec Sexey-aux-Forges). Des travaux détériorent le sentier des Fourmilles. Monsieur le Maire a convoqué le propriétaire afin qu'il remette ce sentier en état

Du renfort pour le centre aéré

Lors du premier conseil municipal de 2021, neuf délibérations ont été votées, parmi celles-ci :

- Centre aéré : Le nombre d'inscrits s'élevant déjà à 40, il convient de renforcer les effectifs d'animateurs du centre aéré afin de respecter la législation en vigueur. La création de 3 postes non permanents et de 3 postes CEE (contrat d'engagement éducatif) est validée pour une durée maximale de 2 semaines, du 22 février au 07 mars 2021.

- Déneigement et enlèvement du verglas : les propriétaires ou locataires et les commerçants sont tenus de balayer la neige et de jeter du sable, des cendres ou de la sciure de bois devant leurs habitations, sous peine d'une amende de 38 €.

- Entretien des trottoirs et caniveaux : en dehors du nettoyage régulier effectué par la ville, il incombe aux propriétaires ou locataires riverains de la voie publique sur toute la largeur, au droit de leur façade et en limite de propriété. En cas de non-respect, les travaux seront effectués aux frais des propriétaires.

- Lutte contre les dépôts sauvages de déchets : vu leur augmentation sur le territoire de la commune, il est décidé à l'unanimité d'instituer une redevance forfaitaire de 150 € due par les auteurs.

- Demande d'intervention du CD 54 sur le bas de la rue Carnot et la rue Pierre et Marie Curie : vu leur état, le conseil municipal demande une intervention du Conseil Départemental en charge de ces deux routes dans les meilleurs délais.

- Nomination d'une conseillère municipale déléguée : le conseil municipal accepte de nommer Rachel Himbert à ce poste ; elle percevra une indemnité représentant 5,5 % de l'indice 1027 à compter du 01.02.2021.

- Demande de subvention dans le cadre du Plan Départemental d'Action et de Sécurité Routière : le PDASR est un dispositif de l'Etat pour coordonner les actions développées autour des questions de sécurité routière.

Samedi 30 janvier 2021 / Méréville

La réhabilitation de l'ancienne salle d'école dans les tuyaux



Monsieur le maire devant la future porte d'entrée du secrétariat, avec accessibilité handicapés

Lors de la dernière séance du conseil municipal, les élus se sont penchés sur la réhabilitation de l'ancienne salle de classe, en secrétariat de mairie.

Pour mener à bien ce projet, ils ont décidé de solliciter auprès de l'état une subvention, au titre de la dotation d'équipement des territoires ruraux (DETR) à hauteur de 41 710 € HT, avec mise en accessibilité subventionnable à hauteur de 40 %, et auprès du Syndicat départemental d'électricité (SDE54), au titre des certificats d'économie d'énergie. Le chiffrage établi par l'architecte comprend 11 lots, hors maîtrise

d'œuvre, mission SPS et bureau de contrôle ensuite.

Lot 0, maçonnerie/gros œuvre : 4950.00 € ; lot 1, menuiserie extérieure alu et intérieure, 5150 € ; lot 2, miroiterie/vitrerie : 2500 € ; lot 3, plâtrerie 4410 € ; lot 4, parquet/sols, 2675 € ; lot 5, peinture, 1700 € ; lot 6, nettoyage, 400 € ; lot 7, mobilier, 8890 € ; lot 8, électricité/courant fort, 6565 € ; lot 9 chauffage électrique, 740 € ; lot 10, ventilation, 1250 € ; lot 11, climatisation 2500 €, pour un total de 41 730.00 € HT soit 50 076,00 € TTC

Tous les points suivants ont été également approuvés par les élus

Création de stationnements sur les voiries communales, afin de résoudre les stationnements anarchiques sur les espaces publics et les trottoirs. Extension d'un parking, rue du bac, pour un coût de 9866 € HT. Création d'une zone de stationnement pour commerçants ambulants : 5480 € HT pour des travaux de voiries et 3110,30 € HT de borne électrique

Échange et vente de terrain, parcelle ZB12 & ZB10 : l'acte sera établi auprès d'un notaire et les frais d'enregistrement aux hypothèques, bornage, notariés, seront à la charge de M.Caseaux.

Vente de terrain parcelle ZB15 intitulée fossé (dit de Grand-Pré). Le document d'arpentage représente une parcelle de 144 m² et une de 468 m². M.Caseaux demande que la commune lui vende à l'euro symbolique.

Dégrèvement d'occupation de salle : l'activité yoga coûte 50 € la séance au professeur. Suite à la pandémie, les activités n'ont pas été dispensées, il y aura donc un dégrèvement de 100 €.

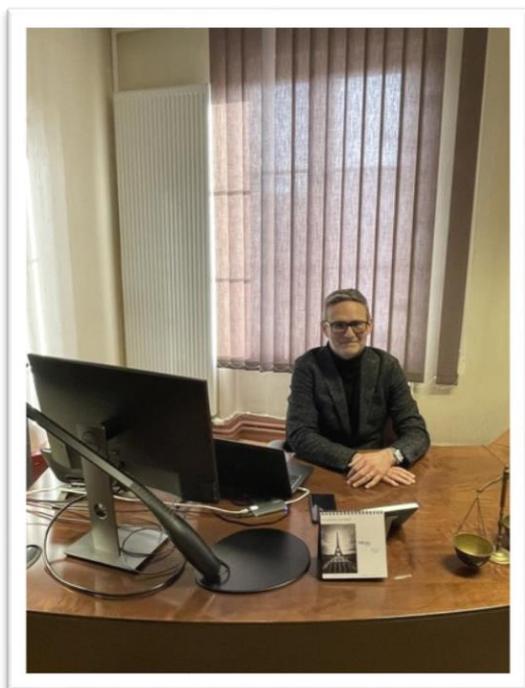
Questions diverses

Demande d'emplacement d'un commerce ambulancier :

M. Boura, de Crévéchamps, sollicite une autorisation sur le domaine public pour son commerce de rôtisserie, poulets bio, travers de porc... un mardi sur deux.

Dimanche 31 janvier 2021 / Chavigny

« On doit apporter notre pierre au plan de relance »



Hervé Tillard : « On a montré en cette période de pandémie notre capacité à réagir et à innover ».

Au vu des mesures sanitaires actuelles, la municipalité n'a pas pu organiser la traditionnelle cérémonie des vœux. Le maire, Hervé Tillard, tire les leçons de 2020 et évoque les projets qui animeront la commune.

Solidarité

« Cette année extrêmement difficile a permis de voir un bel élan de solidarité se manifester de la part du conseil municipal, du CCAS et de nombreux bénévoles, notamment au niveau des personnes âgées. On a montré en cette période de pandémie notre capacité à réagir et à innover. Même si l'obligation de mettre autant d'énergie sur la gestion au quotidien et l'absence de réunions en présentiel ont rendu compliqué l'émergence de nouveaux projets ».

Travaux et chantiers

« La bonne surprise, c'est l'arrivée de plusieurs permis de construire pour cinq bâtiments d'entreprise sur le Parc d'activités Brabois Forestière, ce qui est synonyme d'investissement et d'emplois sur la commune... On doit apporter notre pierre au plan de relance, ce qui nous oblige à sortir les projets des cartons de manière plus rapide, afin de relancer la machine économique ; pour autant, on a fait ce qu'il fallait en 2020 afin que ce ne soit pas une année blanche en termes de travaux ».

Environnement

« Nous donnerons la priorité aux projets innovants ayant un impact notable sur l'environnement comme la végétalisation des cours des écoles, la mise en place d'un réseau cyclable, la poursuite de la rénovation énergétique des bâtiments communaux ».

Animation

« Je fais le vœu que toutes les activités qui font le "Vivre ensemble" puissent reprendre à nouveau et fais le pari qu'il a de beaux jours devant lui ; l'équipe municipale soutiendra bien évidemment toutes les initiatives qui vont dans ce sens. Nous pourrions alors nous retrouver autour de temps de réflexion et de moments de convivialité ».

Dimanche 31 janvier 2021 / Messein

De nombreux projets engagés cette année



Le maire, Daniel Lagrange, a présenté les nouveaux projets de l'équipe municipale.

L'équipe municipale avait prévu d'inviter la population et les élus de la CCMM à la cérémonie des vœux afin de se présenter (15 nouveaux membres sur 21), mais la cérémonie n'aura pas lieu en raison de la crise

sanitaire. Daniel Lagrange profite donc de cette nouvelle année pour dresser un premier bilan de son action et évoquer les projets. Car « l'équipe n'a pas chômé en mettant rapidement en œuvre plusieurs axes de son programme », souligne le maire.

Rénovation de la mairie

Le bâtiment « mairie-poste », datant de 1973, ne répond plus aux attentes des 2200 habitants de la commune et se révèle très énergivore. La municipalité souhaite le rénover en créant au rez-de-chaussée les locaux de la mairie et des appartements à l'étage. Ce projet, qui pourra bénéficier de nombreuses subventions, devrait voir les travaux débiter cette année pour une réception en 2022.

Réhabilitation de la brasserie communale

L'objectif est de recréer un espace convivial en adéquation avec les demandes des utilisateurs de la zone de loisirs. Les travaux pourraient être engagés en automne 2021 pour une livraison au premier semestre 2022.

Éclairage public

Afin de réduire le coût de cet important poste du budget communal, une étude est en cours pour remplacer les lampes au sodium par des leds moins énergivores et plus respectueuses de l'environnement, avec un abaissement de l'éclairage au milieu de la nuit.

Zone de loisirs

Un plan cohérent et raisonnable financièrement sera mis en place progressivement sur toute la durée du mandat afin de redonner un espace partagé à tous les utilisateurs de ce site. La fin de location des parcelles du Pâtis des îles et leur remise en état naturel se feront, progressivement, dès cette année.

Le maire espère aussi retrouver toutes les manifestations festives qui animent le village, en y ajoutant encore de nouvelles, développer la démocratie participative en invitant les habitants volontaires à s'associer à la vie communale et aux aménagements prévus, et continuer et intensifier le partenariat avec la CCMM.

Mais aussi ...

Retrouver toutes les manifestations festives qui animent le village en y ajoutant encore de nouvelles,

Développer la démocratie participative en invitant les habitants volontaires à s'associer à la vie communale et aux aménagements prévus,

Continuer et intensifier le partenariat avec la CCMM.

Lundi 01 février 2021 / Richardménil

Centre bourg : les chantiers ouverts au public



Des explications détaillées avant d'aller visiter les chantiers.

A l'initiative du CAEU54 (conseil d'architecture, d'urbanisme et de l'environnement du département) et de la municipalité, un certain nombre de personnes (élus extérieurs, maîtres d'œuvre, architectes) ont été invitées à venir visiter, ponctuellement, l'avancement des travaux sur les chantiers du centre bourg.

Avant de commencer la visite, par petits groupes, tout le monde s'est retrouvé à la Maison du temps libre afin de s'informer et d'échanger sur l'historique, le financement et la mise en place de ce projet. Un projet ambitieux et très performant, sur le plan énergétique et qualité de l'air, d'une construction multi-usage regroupant le monde scolaire, périscolaire et associatif. Les intervenants, CAEU et Solorem notamment, ont tenu à saluer l'approche environnementale (important usage du bois, traitement des eaux pluviales, traitement paysager de la cour, du patio, et des abords) et la qualité architecturale visant non seulement au regroupement scolaire, mais aussi à la revitalisation du centre bourg.

Conseil municipal : Benoît Dupont succède à Muriel Ciquet

Le conseil s'est réuni lundi 25 janvier. Le maire annonça la démission de Muriel Ciquet pour des raisons personnelles et professionnelles, avant d'accueillir Benoît Dupont, suivant sur la liste de la majorité, pour la remplacer.

Le conseil a ensuite validé à la majorité (abstention de Didier Bataillard), les décisions à l'ordre du jour. Approbation de la demande d'autorisation de défrichement d'une parcelle située près de la piste du vol à voile, dans le cadre de la restauration des pelouses calcaires du plateau Sainte-Barbe. Renouvellement et régularisation des baux ruraux. Les élus vont demander une subvention dans le cadre de la DETR (Dotation d'équipement des territoires ruraux) pour l'entretien des voiries. Enfin, le conseil autorise le centre de gestion à lancer les appels d'offres en vue de souscrire des conventions d'assurance santé.

Nouveauté pour les mercredis récréatifs



Poulard Yohann, Chassaing Olivier animateur, Durand Marion, directrice et Daniel Lagrange.

Nouveaux locaux, nouveau projet et nouveau personnel pour les mercredis récréatifs et les vacances scolaires tenus désormais par l'association départementale des Francas. Le projet pédagogique s'appuie sur des parcours éducatif et culturel : patrimoine, art, multimédia, environnement, sport... «

L'objectif est que les enfants soient acteurs de leurs loisirs », précise Yohann Poulard, coordinateur des centres départementaux des Francas. Pour plus de renseignements, s'adresser à la mairie de Messein.

Vente du garage municipal : priorité à la meilleure offre du quartier



Le garage municipal, situé à l'angle de la rue des Auges et de la Grand-Rue, est mis en vente au prix minimum de 15 000 €, dans un quartier qui présente des problèmes récurrents de stationnement.

Le conseil municipal réuni vendredi 29 janvier a voté tous les points à l'ordre du jour.

Adoption du règlement intérieur du conseil municipal après l'ajout d'un délai de convocation de 5 jours pour les réunions des commissions.

Dissolution de la régie scolaire, le règlement de la garderie périscolaire étant depuis le début de l'année effectué directement auprès de la perception de Neuves-Maisons.

Validation des coupes par une dizaine de particuliers sur la parcelle 11A en forêt communale au prix de 10 € le stère pour un volume total d'environ 110 stères. Il s'agit de cessions et non d'affouages, en raison de la dimension maximale des troncs à couper. Sur proposition de l'ONF, 126 m³ de bois d'industrie seront exploités sur les parcelles 9 et 10 pour être vendus aux enchères par l'ONF au profit de la commune.

La commune confie au centre de gestion la recherche de la meilleure offre de contrat en complémentaire santé du personnel municipal pour la période 2022-2027.

Le terrain de 1 400 m² situé entre la rue de la Carte et la rue de la Mine sera vendu de gré à gré à Mme Turkawka au prix de 180 000 €.

Concernant la vente du garage municipal situé à l'angle de la rue des Auges et de la Grand-rue, priorité sera donnée à la meilleure offre du quartier (Grand-rue et rues adjacentes, place de la République, rues du Réal et du Château) avec un minimum de 15 000 €. La publicité sera faite par affichage en mairie et sur site, par voie numérique et par distribution en boîtes aux lettres sur le quartier concerné.

Des subventions vont être demandées pour l'aménagement du parking place Labroche, pour les travaux de végétalisation du cimetière (à l'exemple du cimetière de Saizerais), pour le remplacement des chaudières des écoles du Mont, du Val Fleurion et de la mairie, vieilles de plus de 40 ans, pour le remplacement du chauffage de la salle polyvalente par une pompe à chaleur et pour le passage en LED du réseau d'éclairage public qui deviendrait modulable par rue.

La jeunesse élit son conseil municipal

Malgré les conditions sanitaires, les institutrices de l'école Saint-Exupéry et la municipalité ont permis aux 3 classes de CE2, CM1 et CM2 la possibilité de devenir conseiller municipal de sa commune.

Douze élèves se sont présentés, un scrutin direct déterminant le maire et les adjoints du CMJ. Le résultat du suffrage permet à Juliette l'Homé de devenir maire. Elle sera accompagnée de Tess et Vicky Van Hamm, de Lucas Vadim et Eliott Ginetti.

Le CMJ se réunira au local jeune, lieu maintenant bien intégré de la jeunesse locale. Une équipe du conseil municipal et l'équipe d'animateur de la communauté de commune assisteront nos jeunes élus qui débordent de projets ; organisation d'après-midi intergénérationnel, récolte de fonds pour les Restos du cœur, journée citoyenne.

Echange et partage

La municipalité mise beaucoup sur la relation, jeunesse/habitants, l'échange, le partage, et apprécie fortement les valeurs que ceux-ci semblent, toutes générations confondues, instaurer autour du CMJ et du local d'accueil des jeunes.

Le CCAS mobilisé pour la vaccination anti-Covid



Le CCAS mobilisé pour les seniors de 75 ans et plus

Comment obtenir des informations sur la vaccination ? Comment s'inscrire pour se faire vacciner ? Lydie Rouyer, l'adjointe élue en charge du CCAS, en avait réuni dernièrement les membres ainsi que des bénévoles et des élus, en présentiel et en distanciel.

L'objectif était de transmettre toutes les informations, connues à ce jour et acquises lors de la rencontre, au listing réalisé par les services de la mairie depuis le début de la pandémie. Afin que les personnes âgées de 75 ans et plus soient prêtes à se rendre au Centre Jean-L'Hôte dès que le feu vert sera donné, c'est-à-dire dès que les vaccins seront arrivés sur le territoire de Moselle-et-Madon.

Il a donc été conseillé, pour ceux et celles qui le souhaitent, de voir son médecin traitant afin d'obtenir une ordonnance pré-vaccinale et d'établir la liste des médicaments pris au quotidien. L'équipe précise que le

CCAS ou la mairie n'a aucun pouvoir pour accélérer les choses. Pour autant, dès que la vaccination pourra

commencer, l'information sera transmise aux candidats au vaccin, pour s'inscrire directement par téléphone ou sur le site Doctolib.fr Pour l'instant quelques personnes ont sollicité un accompagnement du CCAS pour la prise de rendez-vous et pour le transport.

Dimanche 07 février 2021 / Flavigny-sur-Moselle

Les décisions du conseil

- Le conseil municipal sollicite et dépose une demande de reconnaissance de l'état de catastrophe naturelle du 1^{er} janvier au 31 décembre 2020 sur le territoire communal compte tenu des conditions climatiques rencontrées.
- Il confirme qu'il souhaite être consulté concernant le PLU de Lupcourt et charge la commission « cadre de vie » de suivre cette procédure et d'en rendre compte lors d'un prochain conseil.
- La mise en sécurité de la rue du Prieuré pour un montant de 97 084 HT est accordée. Une subvention au titre de la DETR est prise en charge la partie non subventionnée
- Accord sur le projet de sécurité du haut de la rue de Mirecourt (adopté à 14 voix et 5 abstentions). Montant 215 834 HT, une subvention est sollicitée au titre de la DETR, et une auprès de la région Grand EST (EREA).
- Demande de subvention pour mise aux normes de la structure de jeux extérieure des écoles.
- Approbation de l'avenant n° 1 au contrat de maîtrise avec le groupement E § F-BET2C pour la réalisation du quartier intergénérationnel
- Renouvellement du bail de location du bureau de poste du Chaubourot.

Lundi 08 février 2021 / Xeulley

Conseil municipal : travaux de voirie en projet

Le conseil, réuni vendredi à 18 h, a délibéré sur les points suivants. La municipalité a pour projet la réfection des rues de la Gare et de la Libération. Il s'agit de refaire la voirie de roulement, ainsi que les éléments de sécurité, et conjointement avec la CCMM, de remplacer le réseau d'eau principal, la reprise des branchements chez les particuliers et la mise aux normes d'accessibilité des arrêts de bus entre autres. Le montant global prévisionnel, honoraires du bureau d'études et du géomètre compris, est de 674 531 € HT. Les travaux se feront en 2 tranches, la rue de la Gare, puis la rue de la Libération. Le conseil valide les demandes de subventions pour ces travaux.

Tarifs de concessions du cimetière : la durée des nouvelles concessions sera de 30 ans ou 50 ans. Concession cimetière : 30 ans, 160 €, 50 ans, 260 €. Columbarium : 30 ans, 320 €, 50 ans, 510 €. Un caveau cinéraire est de 300 € plus la durée de la concession : 30 ans, 85 €, 50 ans, 130 €. Un renouvellement pour 15 ans est possible pour 90 € pour le cimetière, 160 € pour le columbarium et 45 € pour un caveau cinéraire.

Travaux Lion d'or : validation de l'avenant n°2 de l'architecte pour un montant de 24 150 € HT.

Programme forêt : les travaux sylvicoles d'entretien des cloisonnements et chemins d'exploitation (parcelles 13r et 14a2) par une maintenance mécanisée s'élèvent à 1 200 € HT.

Contrat complémentaire santé : autorisation est donnée au CDG 54 de lancer des appels d'offres en vue de souscrire des conventions d'assurances santé.

Création d'un poste de conseiller municipal délégué : le montant de l'indemnité de ce poste est de 4 % de l'indice brut terminal de l'échelle indiciaire. L'indemnité sera versée à partir de la date de l'arrêté de la nomination par le maire.

Réduction de l'indemnité du maire : l'indemnité actuelle est de 40.3 % de l'indice et passe à 36.3 %.

Lundi 08 février 2021 / Pont-Saint-Vincent

Deux classes de La Tournelle au Jerusalema Challenge

En soutien au personnel soignant et aussi pour le plaisir, des lycéennes ont dansé sur le tube Jerusalema et participé au tournage d'un clip au Fort Pélissier. Une initiative aux objectifs multiples.



Deux classes de 1re et terminale BAC ASSP (futurs soignants) ont répondu à l'appel du Jerusalema Challenge

Au lycée professionnel La Tournelle, deux classes de première et terminale BAC ASSP (de futurs soignants) ont répondu à l'appel du Jerusalema Challenge, en soutien au personnel soignant, pour leur aide tout au long de l'année 2020, pour dire au revoir à cette éprouvante année si compliquée, et pour le fun !

Les élèves ont participé au tournage d'une vidéo, réalisée dans le Fort Pélissier, sur le tube planétaire de « Jerusalema ».

Leurs enthousiastes professeurs principaux, Anne Piffer et Christelle Schlauder, précisent les objectifs au départ du projet : « favoriser les échanges/partenariats avec les entreprises locales, comme le Fort Pélissier, Sylprod, 3Event et Tourisme Néodomien ; relever le défi lancé par des policiers et personnel soignant de Nancy sur la place Stanislas ; remercier le personnel soignant pour le travail accompli depuis bientôt un an, et leur signifier que la relève est assurée avec nos élèves de la section d'accompagnement, de service et de soin à la personne ; sensibiliser nos élèves au problème de sédentarité en valorisant l'activité physique avec la danse ; ou encore prendre du plaisir en ces temps si difficiles ».

Le succès de cette chanson, née pendant le confinement, ne se dément pas. Pour débiter l'année 2021, la chorégraphie a été reprise et mise en scène le 22 janvier dernier par la quarantaine d'élèves, après quelques aléas liés à la crise sanitaire ou aux conditions climatiques retardant la date du tournage du clip...

Afin de partager au maximum cette belle initiative, voici le lien de leur vidéo qui vient d'être mise en ligne sur les réseaux sociaux <https://www.youtube.com/watch?v=V55ird2HrkU> et celui de la vidéo réalisée en octobre dernier par des policiers et personnel soignant de Nancy (qui a dépassé les 4 millions de vues) <https://www.youtube.com/watch?v=rAydJ4DNZGs>



ACTUALITES

DIVERSES

La décrue se poursuit sur les rivières du département



Crue de la Meurthe sur les terrains de football de la rue Gabriel- Fauré.

Crue de la Meurthe le long de la route départementale D1.

Les crues des cours d'eau du sud du département ont donné de belles images, mais aucun dégât matériel. La situation revient progressivement à la normale.



Au lit ! Après deux jours de crue, Meurthe, Moselle, Madon, Vezouze et Mortagne sont progressivement en train de retrouver leur cours habituel, après avoir inondé champs et chaussées. Avec la fonte des neiges vosgiennes et les précipitations continues depuis plusieurs jours, le Lunévillois, et dans une moindre mesure le Saintois, ont été touchés. La Meurthe est également sortie de son lit aux portes de l'agglomération nancéienne, comme à Jarville, où les terrains de football du quartier de la Californie ont été submergés.

A Art-sur-Meurthe, Saint-Nicolas-de-Port ou encore Rosières-aux-Salines, quelques routes ont été inondées. A Nancy, la promenade longeant la rivière était recouverte par les eaux. De quoi faire de belles images pour les photographes amateurs.

Pas d'intervention des pompiers

Dimanche après-midi, les pompiers ne constataient aucune intervention liée aux crues touchant des biens ou des personnes. Dans la soirée, seul le secteur Meurthe amont, entre Bertrichamps et Lunéville, restait en vigilance jaune.

Samedi après-midi, la Meurthe a atteint 2,72 mètres à Baccarat, son plus haut niveau depuis février 2013. À Toul, la Moselle a atteint 4,21 m, une hauteur d'eau en deçà de la crue de 2013 (4,46 m). Idem à Tonnoy, où l'on a frôlé les 5 m (4,89 m). Le Madon a atteint 2,87 m à Pulligny, la Mortagne 2,03 m à Gerbéviller.

« De faibles précipitations vont perdurer de dimanche à mardi mais ne devraient pas entraîner de nouvelles hausses des niveaux des cours d'eau dans les prochains jours. Les premières décrues sont en cours », soulignait Vigicrue dans son bulletin dominical.

E. D.